

# DELIBERATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D249

Séance du 24 mars 2011 - Convocation du 17 mars 2011

Compte rendu affiché le 1<sup>er</sup> avril 2011

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, Mme GOYON, M. VALETTE, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, M. FODDIS, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme GLATARD par Jean-Claude OLLIVIER, Mme LEBAHAR par Youcef BOUREZG, Mme SORREL-DUNAND par M. BUFFARD, M. AUROY par Marc RODRIGUEZ, Mme CORSET par Mme ORIOL.

Absent excusé

M. MACHURAT.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	26
Exprimés	26

### Objet : Etat formation des élus

L'article L. 2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que "les membres d'un conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions".

Le vote du compte administratif 2010 est accompagné d'une présentation des formations réalisées au cours du dernier exercice. Cette présentation peut être l'occasion d'un débat sur les conditions de formation des élus dans la collectivité.

### **Formation des élus sur l'exercice 2010 :**

Nombre de conseillers municipaux ayant suivi une formation : 3

Nombre de journées de formation des élus : 3

Crédits ouverts au Budget Primitif 2010 : 2 500.00 €

Crédits utilisés en 2010 (Compte administratif 2010) : 792.82 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le compte administratif 2010,
- VU la présentation des formations des élus du Conseil Municipal pour l'année 2010,
- **CONSTATE la présentation des formations réalisées en 2010 par les Conseillers Municipaux et l'état des crédits consommés,**
- **DIT que la présente délibération est adoptée dans le cadre du vote du Compte Administratif 2010,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuville, le 24 mars 2011  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 28/03/2011
- Publication ou affichage le 28/03/2011
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 28 mars 2011

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.